

ARPENTER

EXPÉRIMENTER

DIFFUSER

LA BIODIVERSITÉ



CARNET DE
TERRITOIRE

● n°3

LA BIODIVERSITÉ EN ACTION(S)

Comment améliorer le cadre de vie et la
biodiversité par les projets ?




Coupe longitudinale de Gif-sur-Yvette à Igny [parcours du 20 juin 2017]



AVANT-PROPOS



 La biodiversité est un sujet d'intérêt national.

Les CAUE d'Ile-de-France font partie des huit lauréats de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) porté par la Fédération Nationale des CAUE, en partenariat avec le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer (MEEM) et l'Association des Régions de France (ARF) : " Trame verte et bleue : de la planification régionale à la construction d'une stratégie territoriale ".

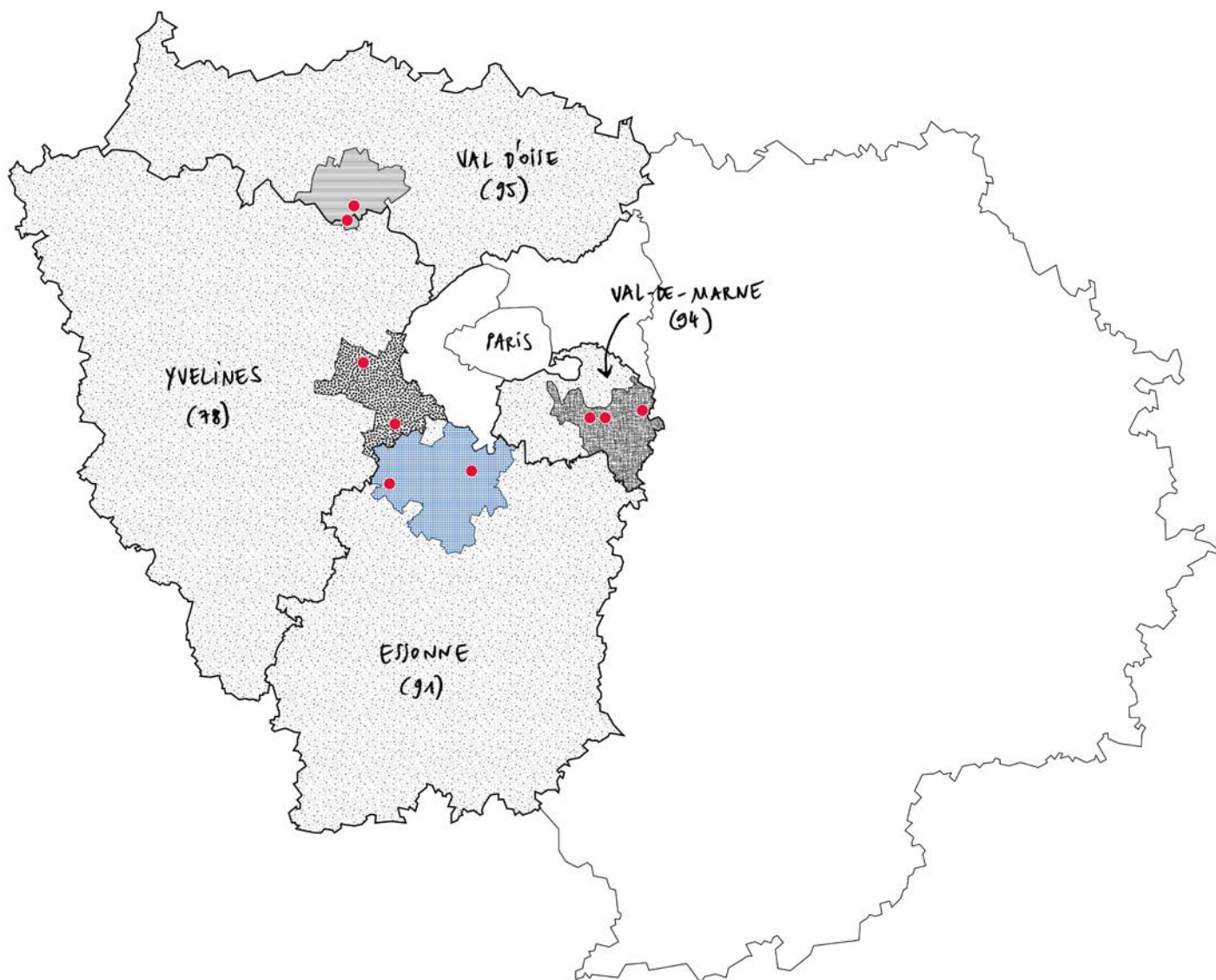
A l'échelle nationale ont été retenues les régions Centre Val-de-Loire, Guadeloupe, Pays de la Loire, Auvergne Rhône-Alpes, Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur.


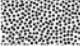



Cet AMI a pour objectif de favoriser le passage de l'outil planificateur du SRCE (Schéma Régional de Cohérence Ecologique) à la mise en œuvre de projets en faveur de la biodiversité dans les territoires et les EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunale). Dans cette optique, les CAUE d'Île-de-France proposent aux élus et aux acteurs franciliens d'arpenter et d'expérimenter, entre les mois de mai et juillet 2017, les continuités écologiques sur douze parcours.

Quatre territoires sont partenaires de cette démarche : la Communauté d'agglomération Cergy-Pontoise, la Communauté d'agglomération Versailles Grand Parc, la Communauté d'agglomération Paris Saclay et Grand Paris Sud Est Avenir.

Pour chaque parcours, un carnet de territoire est réalisé, qui synthétise et met en perspective les principaux enjeux, questionnements et propositions qui ont été évoqués et élaborés collectivement par les participants.

LES PARCOURS DE L'AMI À L'ÉCHELLE RÉGIONALE



-  Grand Paris Sud Est Avenir
-  Communauté d'Agglomération Versailles Grand Parc
-  Agglomération Paris-Saclay
-  Communauté d'Agglomération de Cergy Pontoise
-  Localisation des parcours

« Ici, avec le nouveau projet, les berges de l'Yvette sont magnifiques et on est vraiment au calme. »



● LE PAYSAGE ET LA BIODIVERSITÉ,
ATOUTS D'UN TERRITOIRE EN MUTATIONp. 06

1 PRÉSENTATION DU CYCLE #3 :
DE GIF-SUR-YVETTE À IGNYp. 08

2 COMMENT FAVORISER LES
CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES
PAR LES LIAISONS DOUCES ?p. 16

3 COMMENT IMAGINER LA
GESTION COMME OUTIL POUR
FAVORISER LA BIODIVERSITÉ ?p. 17

4 COMMENT CONCILIER
BIODIVERSITÉ ET GESTION
DES RISQUES ?p. 18

5 PERSPECTIVES ET
PISTES D'ACTIONp. 19

LE PAYSAGE ET LA BIODIVERSITÉ, ATOUS D'UN TERRITOIRE EN MUTATION

- Le territoire de la Communauté Paris-Saclay est un **territoire de contrastes** : de **vastes espaces agricoles et naturels encore fonctionnels** (Plateau de Saclay, Plateau de Nozay, forêt de Verrières, buttes boisées du Hurepoix) côtoient des **zones d'activités parmi les plus importantes de France** (Parc d'activité de Courtaboeuf etc.), des **bourgs ruraux au patrimoine bâti historique** sont situés à quelques minutes de communes à très forte croissance, de **vastes zones commerciales multi-enseignes** approvisionnent les consommateurs de biens de consommation importés tandis que se développent des **circuits courts agricoles** incitant à la consommation locale...
Le secteur du Plateau de Saclay est au cœur de nombreux enjeux. Pôle de recherche d'excellence, il accueille un **campus d'envergure internationale**.

Par ailleurs, la question de la préservation des espaces agricoles, extrêmement fertiles, a abouti à la publication en décembre 2012 d'un décret instaurant la première Zone de protection naturelle agricole et forestière de France (ZPNAF). Le territoire de la Communauté Paris-Saclay est fortement marqué par les **infrastructures de transport** qui créent des discontinuités très nettes : RN20, A10, A6, RN118, Francilienne. Il est aussi concerné par de **nouvelles infrastructures** : métro aérien, requalification d'axes en site propre (RN20), transport par câble, pour lesquels des objectifs en termes d'intégration paysagère sont plus présents que pour les projets antérieurs. La proximité avec **l'aéroport d'Orly** a permis paradoxalement de conserver des milieux ouverts, non urbanisables (plan d'exposition au bruit). Une étude paysagère a d'ailleurs permis de mettre en œuvre certaines actions de mise en valeur des abords, avec la promenade cyclable autour de la plateforme aéroportuaire d'Orly.

UN DÉVELOPPEMENT URBAIN RAPIDE, ENTRAÎNÉ PAR DES PROJETS PHARES

- De par sa position stratégique dans le Grand Paris et sa proximité avec les grandes infrastructures de transport, ce territoire est concerné par des enjeux d'aménagement importants à court et moyen termes. Il se trouve donc en pleine "crise" d'adolescence avec une croissance extrêmement rapide. L'enjeu est de le faire évoluer vers un nouvel âge, sans perdre les qualités certaines qui lui confèrent son identité, en particulier ses milieux ouverts et naturels.

Dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt, nous avons choisi, en partenariat avec la Communauté d'agglomération Paris-Saclay (CPS) de réaliser un cycle d'ateliers en salle et sur le terrain afin de définir les enjeux et les leviers d'actions au plus près des attentes des élus et des différents acteurs du territoire.

Ces parcours ont été réalisés en compagnie de différents partenaires : Ministère, Région île-de France, Natureparif, Agence des espaces verts, Syndicats de rivière et Ecole d'urbanisme de Paris que nous remercions pour leurs contributions.

● FORMULER DES ENJEUX À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PARIS-SACLAY... CHEMIN FAISANT

A la suite d'un premier atelier en salle, et d'un parcours préalable « Voyage en paysages », nous avons identifié, à partir des documents produits, des questions importantes pour les participants à l'échelle de la commune ou de la communauté d'agglomération en lien avec le cadre de vie, le paysage et la biodiversité. Dans la poursuite de ces échanges, une série de parcours est proposée afin de confronter ces questions au terrain.

- TEMPS 1 La biodiversité en action(s) 1 : voyage en paysages
[Paysage et biodiversité, des intérêts en commun !](#)
[atelier en salle + voyage en bus, printemps 2017]
- TEMPS 2 La biodiversité en action(s) 2 : de Champlan à Ballainvilliers
[Coupe transversale : quelles transitions pour une mosaïque d'usages ?](#)
[parcours du 30 mai 2017]
- TEMPS 3 La biodiversité en action(s) 3 : de Gif-sur-Yvette à Igny
[Coupe longitudinale : comment améliorer le cadre de vie et la biodiversité par les projets ?](#)
[parcours du 20 juin 2017]

Ce carnet présente le parcours réalisé à l'été 2017, dans le cadre du temps 3
« La biodiversité en action(s) : de Gif-sur-Yvette à Igny ».





PRÉSENTATION DU TEMPS 3 : DE GIF-SUR-YVETTE À IGNY

- Comment aborder un territoire aussi vaste par ces entrées singulières du paysage et de la biodiversité ?

Nous avons choisi de partir des points remarquables du territoire pour en identifier les enjeux et les questionner par la biodiversité

En quoi le paysage et la prise en compte de la biodiversité pouvaient-ils ou avaient-ils apporté une amélioration en termes de cadre de vie et d'usages ?

LE PARCOURS DU 21 JUIN : COUPE LONGITUDINALE

Cet atelier, sous forme de coupe longitudinale, propose de parcourir ensemble des grandes continuités écologiques en suivant le cours de l'Yvette et en se posant les questions de leur rapport à l'urbanisation. De multiples projets, liés au paysage et à la biodiversité, ont été réalisés sur ces continuités.

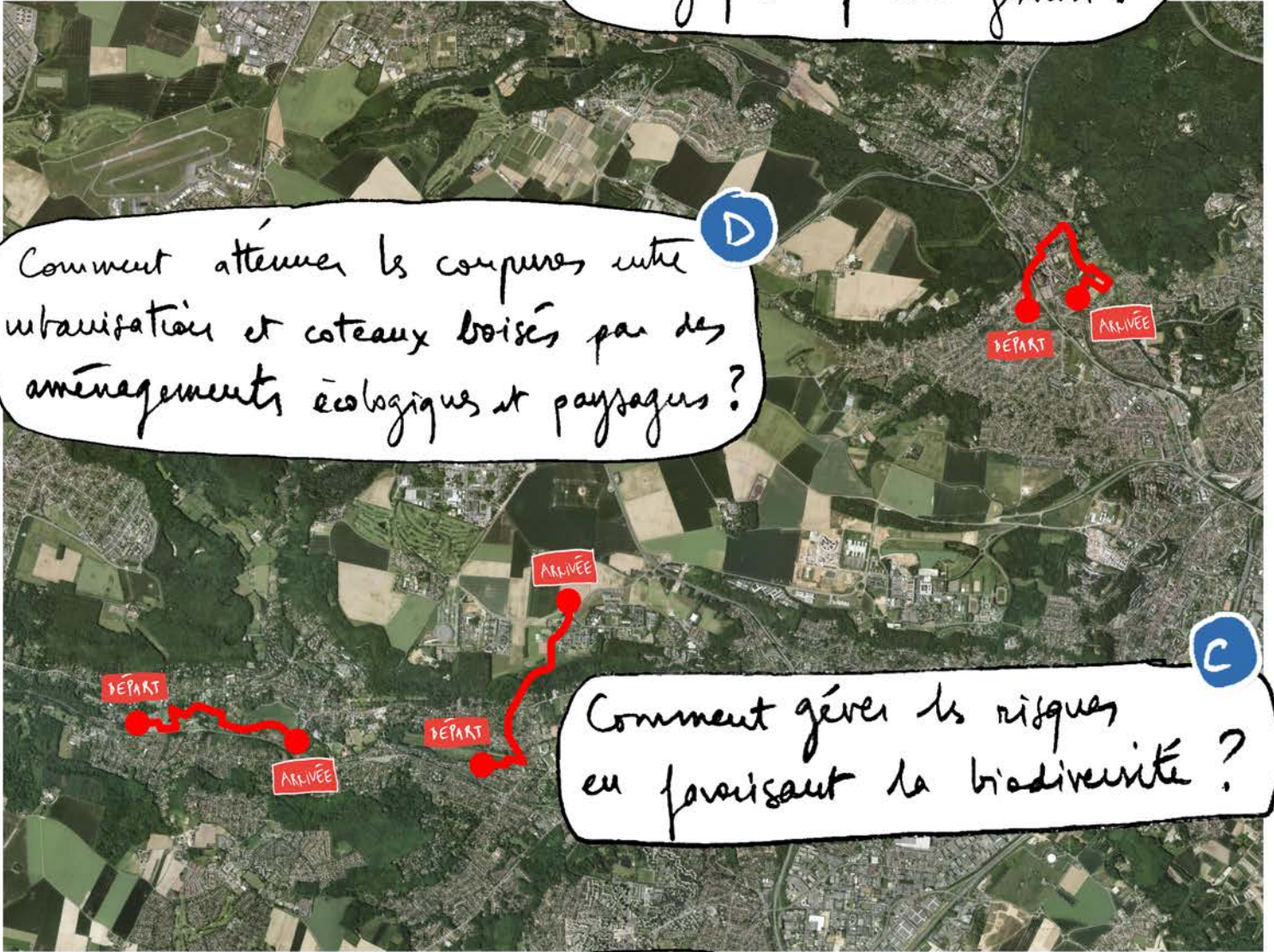
Est-il possible de faire diffuser ces nouvelles pratiques sur un territoire plus vaste et en cœur d'urbanisation ? Comment s'appuyer sur ces projets reconnus pour développer des liens en articulation avec les pôles de vie ?

Des questions, touchant à la fois le cadre de vie et les usages qui sont ressortis lors de notre premier atelier de préparation :

- Comment intégrer dans les documents d'urbanisme des outils permettant de conserver et de protéger des espaces naturels en équilibre avec les espaces urbanisés ?
- Comment développer un réseau liaisons douces (GR, vélo, piétons) entre les communes voisines ?
- Comment préserver et valoriser les continuités écologiques, coteaux boisés, les rivières et leurs berges, entre les communes ?
- Comment articuler la vallée et le plateau au niveau des circulations et des continuités écologiques ?
- Comment maintenir les crêtes boisées et les espaces naturels en cœur de commune ?

E

Liaisons douces et continuités écologiques : quelle gestion ?



D

Comment atténuer les coupures entre urbanisations et coteaux boisés par des aménagements écologiques et paysagers ?

C

Comment gérer les risques en favorisant la biodiversité ?

A

Comment augmenter la biodiversité pour favoriser les usages ?

B

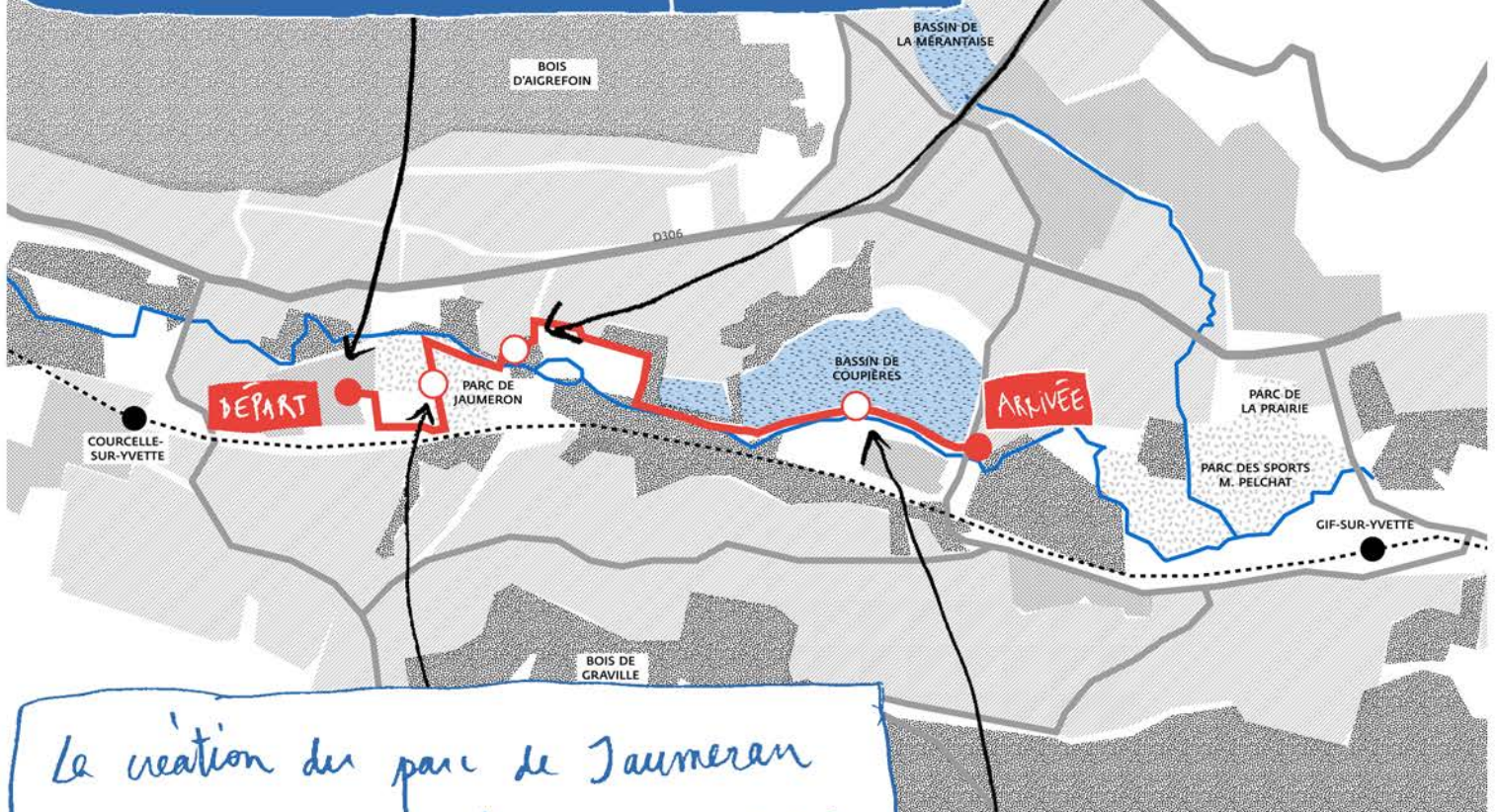
Comment allier espace de loisir et biodiversité ?

IMPRESSIONS AU FIL DU PARCOURS

GIF-SUR-YVETTE

La biodiversité c'est bien le long de la rivière mais avec les haies de hauges des propriétés privées... ?

En quelques dizaines de mètres, sans transition, on passe de la zone commerciale banale à l'ambiance d'une vallée préservée.



La création du parc de Jaumeron a permis de favoriser la biodiversité et les usages

Cet ouvrage technique hydraulique en fait un super RÉSERVOIR de biodiversité.



Biodiversité / Fréquentation du public
comment ARBITRER ?



Quartier de Coupières

Centre Ville →

Bassin de Bures →

Quartier de Courcelle



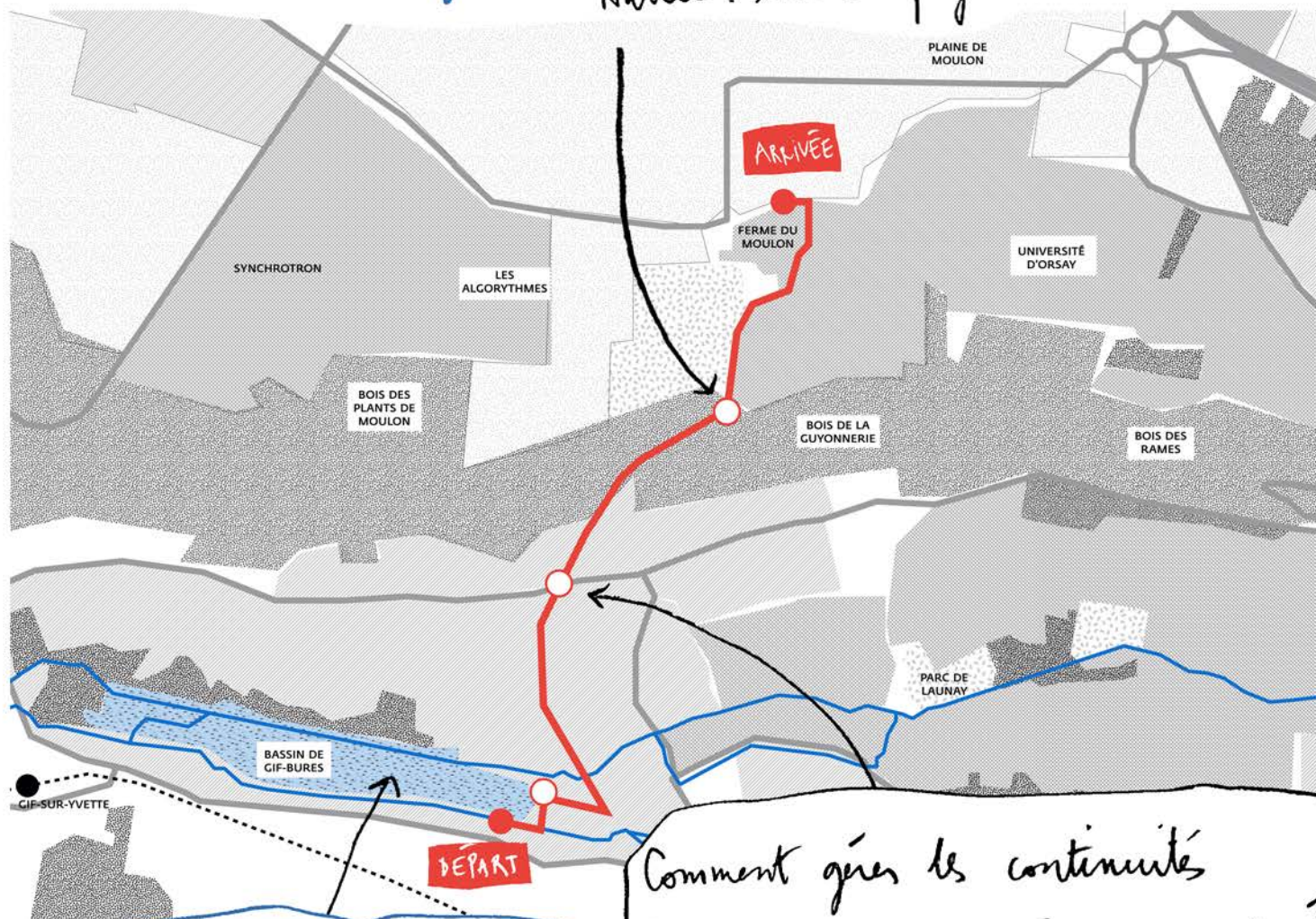
Un parc urbain et une réserve de biodiversité.

IMPRESSIONS AU FIL DU PARCOURS

COTEAUX DE BURES-SUR-YVETTE

Continuités
→ écologiques
→ visuelles
→ d'usages

Relier le coteau,
le plateau et la
vallée : tout un projet !



Gestion des risques : le bassin protège toutes les habitations de fond de vallée.

Difficile et complexe de passer à une gestion plus matérielle !

Comment gérer les continuités à travers un quartier en levée ?

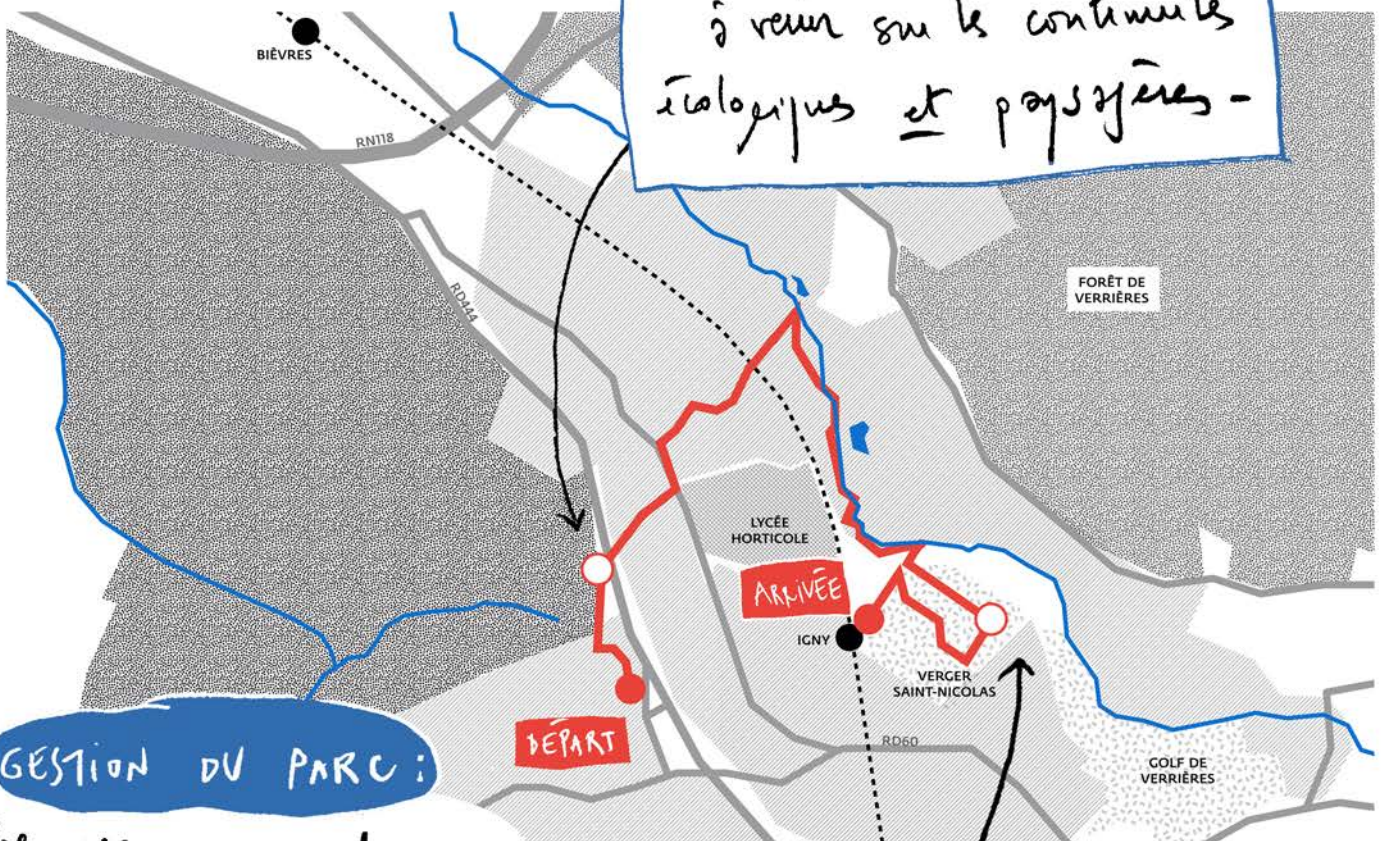


IMPRESSIONS AU FIL DU PARCOURS

IGNY

VUE DE HAUT :

un belvédère qui permet de réaliser l'impact des opérations existantes et à venir sur la continuité écologiques et payssières.



GESTION DU PARC :

Faire avec , Transformer
Modifier , Inventer

Tous les aménagements de ce parc public sont réalisés avec des matériaux présents et de l'IMAGINATION !



Faire ensemble permet d'inventer des aménagements publics seulement avec les matériaux déjà sur place.

COMMENT FAVORISER LES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES PAR LES LIAISONS DOUCES ?

● La rivière de l'Yvette constitue à la fois une importante continuité écologique, une respiration en parallèle à l'urbanisation, mais aussi une liaison douce à l'usage récréatif des urbains des communes qui la bordent. Des questions de choix et d'arbitrage sont soulevées par ces différents usages.

- Comment ceux-ci favorisent-ils, ou non, la biodiversité ?
- Quelles continuités avec le plateau et son urbanisation en lisière ?



Entre bâtiments commerciaux et lignes haute tension, une transition difficile pour la biodiversité.

Comment articuler projets privés et espaces publics ?



Pour préserver les continuités écologiques du coteau, tout est à inventer dans ce nouveau quartier.

Les continuités écologiques pour favoriser l'intégration des nouveaux quartiers.



Haies, gestion des eaux, revêtement du sol : une biodiversité canalisée et contrainte ?

Comment faire une gestion plus écologique d'un espace très fréquenté ?

COMMENT IMAGINER LA GESTION COMME OUTIL POUR FAVORISER LA BIODIVERSITÉ ?

- La gestion des espaces peut devenir une composante à part entière du projet d'aménagement. Le long de l'Yvette comme à Igny, ces projets en interface entre bâtis et espaces naturels ont amélioré la biodiversité. Ces projets d'aménagements particuliers peuvent servir de leviers pour favoriser la biodiversité dans un contexte urbain et péri-urbain.



Parc Jaumeron : gestion différenciée, changement des pratiques de gestion...il ne faut pas attendre le même résultat que par les pratiques traditionnelles.

La communication et les actions pédagogiques pour accompagner un changement de regard sur la nature.



Un changement de regard : la biodiversité renouvelle et réinterroge nos valeurs esthétiques.

Faire ensemble permet de faire évoluer les attentes.



Accueillir les zones humides en milieu urbain, un aménagement qui résulte d'une observation et d'une compréhension fines du site. Un réservoir de biodiversité au contact du cœur de bourg.

La gestion écologique peut devenir un véritable atout en milieu urbain contraint.

COMMENT CONCILIER BIODIVERSITÉ ET GESTION DES RISQUES ?

- Comment concilier gestion des risques dans un milieu urbain contraint et favoriser la biodiversité ?



Un grand espace de nature pour absorber les inondations et servir de réservoir de biodiversité.

Avec le changement climatique, des risques à réévaluer.



Une gestion différenciée mais des aménagements difficiles à faire évoluer.

Le partage de gestion alternatives des cours d'eau pour faire évoluer les pratiques.



Un bassin de rétention « suspendu » plusieurs mètres au-dessus de la rue : la sécurité presse !

Comment gérer les risques en milieu urbain très contraint ?

PERSPECTIVES ET PISTES D'ACTION

QUELS ENSEIGNEMENTS TIRER DE CE PARCOURS ?

Comment valoriser un espace vert par sa gestion écologique ?

Comment faire évoluer les modes de gestion en regard de l'acceptation sociale ?

Comment concilier forte fréquentation et traitement écologique des sols ?

Comment poursuivre la continuité de la vallée vers les nouveaux quartiers urbains du plateau ?

Comment prendre en compte les risques d'inondation dans un milieu urbain contraint ?

Est-il possible de prolonger des continuités écologiques dans les zones commerciales ?





LES ENJEUX SUR LE PAYSAGE ET LA BIODIVERSITÉ

Les visites sur le terrain ont permis par l'échange entre les différents participants, élus, techniciens, partenaires, d'identifier les besoins pour une meilleure prise en compte du paysage et de la biodiversité.

Différents outils, enregistrements, prises de notes, ont été récoltés sur le vif.

De l'analyse de ceux-ci, ont émergé quatre thèmes pour envisager une poursuite plus opérationnelle de cette démarche.

ENJEU n°1

- Valoriser les continuités : liaisons douces / écologiques / paysagères et visuelles.

ENJEU n°2

- Solliciter le paysage et la biodiversité pour aménager les transitions / infrastructures.

ENJEU n°3

- Considérer la gestion comme un outil de projet / paysage et la biodiversité.

ENJEU n°4

- Comprendre le territoire : belvédères et continuités géographiques.

ENJEU n°1

VALORISER LES CONTINUITÉS : LIAISONS DOUCES / ÉCOLOGIQUES / PAYSAGÈRES ET VISUELLES

CONSTAT D'ATELIER

- Plus de liens dans les communes et au niveau de l'intercommunalité : un enjeu à toutes les échelles.

PISTES DE TERRAIN

- Faire le lien entre les communes par des circulations douces, notamment à travers les fonds de vallées qui sont une véritable armature naturelle en parallèle de l'urbanisation.
- Promouvoir dans les PLU des essences locales pour les plantations des limites de propriétés privées.
- Faire découvrir les paysages insoupçonnés des communes par des circulations douces depuis les centres urbains.
- Poursuivre les continuités écologiques et d'usages depuis les espaces naturels de fond de vallée, à travers les coteaux jusqu'au plateau.
- Permettre et mettre en valeur les continuités écologiques et d'usages à travers les opérations privées.



Entre urbanisation et cultures à Balizy, Longjumeau

SOLLICITER LE PAYSAGE ET LA BIODIVERSITÉ POUR AMÉNAGER LES TRANSITIONS / INFRASTRUCTURES

CONSTAT D'ATELIER

- Les infrastructures : un impact fort en terme d'usage et d'image.

PISTES DE TERRAIN

- Préserver des vues depuis les infrastructures qui permettent de se repérer dans le territoire.
- Se servir de la requalification urbaine le long des infrastructures pour valoriser les paysages et les usages.

CONSTAT D'ATELIER

- L'urbanisation : un équilibre à trouver entre la nécessité d'urbaniser et la qualité du cadre de vie.

PISTES DE TERRAIN

- Aménager les transitions avec le paysage lors de l'urbanisation.
- Préserver les continuités paysagères lors de l'urbanisation.



Abords de la RN 20 à Ballainvilliers

CONSIDÉRER LA GESTION COMME UN OUTIL DE PROJET / PAYSAGE ET LA BIODIVERSITÉ

CONSTAT D'ATELIER

- Le projet, l'aménagement peuvent être une opportunité pour améliorer les continuités écologiques et paysagères de la CPS.

PISTES DE TERRAIN

- La gestion comme composante du projet d'aménagement.
- La nature en ville comme vecteur de nouveaux usages.



Projet expérimental de gestion à Igny (gare RER)

ENJEU n°4

COMPRENDRE LE TERRITOIRE : BELVÉDÈRES ET CONTINUITÉS GÉOGRAPHIQUES

CONSTAT D'ATELIER

- Les points hauts, les reliefs marqués comme éléments de lecture et de compréhension des paysages urbains, agricoles et naturels.

PISTES DE TERRAIN

- Les hauts de Saclay, le paysage par des fenêtres furtives.
- Les belvédères comme sites de compréhension des paysages.
- Vues cavalières sur les lointains depuis la lisière du bourg (Champlan).
- Une route-paysage pour découvrir le territoire.
- Des ouvrages et des sites singuliers révélateurs de la géographie, des paysages et des milieux naturels.



Lisière de Champlan

ACTIONS À APPROFONDIR

ENJEU n°1

- Lier circulations douces et continuités écologiques.
- Identifier les dispositifs pour favoriser la prise en compte de la biodiversité dans les propriétés privées.
- Faciliter la prise en compte du paysage et de la biodiversité dans les documents d'urbanisme.
- Être attentif à la continuité des circulations douces même dans les propriétés privées.

ENJEU n°2

- Gérer les abords des infrastructures pour valoriser le paysage (cônes de vues).
- Valoriser le paysage par l'implantation des bâtiments le long des infrastructures.
- Être attentif à la continuité de l'espace public.
- Travailler sur les transitions entre les quartiers créés et le paysage existant.
- Identifier les continuités paysagères lors de l'urbanisation pour valoriser le cadre de vie des habitants.
- Effectuer un diagnostic des fonctionnalités agricoles lors de l'élaboration des projets urbains.

ENJEU n°3

- Considérer la gestion comme un outil de projet, dès leur conception.
- Traiter les transitions et interfaces entre urbanisation, agriculture et milieux naturels.
- Mettre en réseau les espaces de nature en ville.
- Traiter les ruptures de biodiversité par des aménagements croisant de nouveaux usages.
- Améliorer la culture de tous les habitants sur la biodiversité dans les espaces urbains et péri urbains.

ENJEU n°4

- Mettre en place un plan de gestion des ouvertures visuelles et fenêtres sur les paysages.
- Rendre accessibles et mettre en réseau les belvédères inventoriés.
- Créer des outils de lecture et de compréhension des paysages observés.
- Intégrer les vues remarquables dans les documents de planification.
- Prendre en compte les vues proches/lointaines et les co-visibilités, dans les projets d'aménagement ou de construction sur les coteaux.

CAUE ·
DE L'ESSONNE |




LES CONSEILS D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET
DE L'ENVIRONNEMENT D'ÎLE-DE-FRANCE

17 Boulevard Morland 75004 Paris

contact@caue-idf.fr

01 48 87 71 76

www.caue-idf.fr

